

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Cette année, j'ai pu tenir les réunions préparatoires dans les divers lieux de réunion du département, il s'agit de rendez-vous importants qui permettent un dialogue direct avec vous, tous les sujets sont passés en revue et ces réunions m'apportent beaucoup. Sous l'impulsion du Directeur, Gaspard VAUTRIN, que je remercie, le fonctionnement interne de la FDC est maintenant bien en place. Le dossier sécurité à la chasse prend de plus en plus d'importance à tous les niveaux, la réforme de la chasse française a entraîné de grandes modifications (gestion des plans de chasse, gestion des ACCA, dossiers éco contribution, fonctionnement de notre région cynégétique Grand-Est). Nous avons poursuivi le permis de chasser à 0 € avec beaucoup de succès. Nos rapports sont toujours tendus avec les forestiers au sujet des cervidés et plus particulièrement avec l'ONF pour l'agraineage. Par contre, la situation s'améliore avec les agriculteurs pour les dégâts de sangliers. Le travail avec l'ISNEA se poursuit pour conforter la chasse des migrateurs. Enfin, cette dernière année a été celle des élections, la liste que j'ai conduit sous la maxime « chasser le plus d'espèces possibles, chasser le plus longtemps possible et chasser le moins cher possible » n'a pas suscité d'opposition et a été largement élue. La gouvernance de la région cynégétique a été remaniée, j'ai été élu représentant de la région Grand-Est à la FNC et ensuite élu au bureau de la FNC en qualité de Vice-Président en charge du Pôle National Scientifique et du Sanitaire. Tout cela représente beaucoup de travail mais cela est ma destinée, je ne me plains pas, je l'ai choisie.

FONCTIONNEMENT DE LA FDC

Dans le cadre de nos nouvelles missions découlant de la loi chasse du 24 juillet 2019, nous avons recruté Romuald GOLUCH pour aider nos sociétés à l'application du SDGC et aussi pour accomplir des missions de Police. Depuis le 1^{er} avril 2022, une seconde personne, Gilles MAUGICE, chasseur meurthe-et-mosellan du Pays Haut, l'assiste en plus de ses missions dans le Pays Haut. Mais cela est largement insuffisant car l'OFB s'est désengagé de nombre de ses missions de Police.

Je sais ce dont je vous parle car je suis l'un des trois Administrateurs issus de la FNC à siéger au CA de l'OFB et j'ai été amené à travailler sur le nouveau COP (contrat

d'objectifs et de performances) de l'établissement qui définit les nombreuses missions à accomplir. Ces missions sont diverses et multiples (eau, biodiversité, chasse, pêche, expertises) et ont conduit la Direction Générale de l'OFB à prioriser certaines missions. Le temps de police est réduit à 42,4 % de l'ensemble du temps de travail des agents et le temps de police lié à la chasse est de 20 % de ce total soit 8,4 % et correspond à des missions de contrôle de la sécurité à la chasse et à des enquêtes relatives aux accidents de chasse, cela n'est pas admissible pour nous, nous devons réagir et je vous l'expliquerai tout à l'heure lors d'un vote sur le renforcement ou non de notre Police de la chasse.

Le dossier éco contribution est très intéressant pour la FDC et nos efforts portent essentiellement sur la biodiversité, la trame verte et bleue et le scientifique (inventaire de nos réserves d'ACCA, ICE, comptage des oiseaux, etc...). Ce service scientifique composé de trois personnes et dirigé par Moana GRYSAN a gagné son autonomie financière, il ne pèse donc pas sur vos cotisations mais par contre nous aide beaucoup pour la défense des espèces chassables.

Tous les jours, nous essayons d'optimiser le fonctionnement de la FDC au bénéfice de nos adhérents avec une réactivité sans cesse améliorée.

Toutes les décisions concernant la saison 2022/2023 ont été prises par le Conseil d'Administration conformément aux directives nationales.

Nous apprécions particulièrement vos remarques qui nous servent à encore affiner notre fonctionnement. La vie de votre Fédération est visible sur notre site internet et sur Facebook ; nous les utilisons pour communiquer avec vous et recevoir vos diverses demandes.

La délivrance du permis de chasser est de mieux en mieux comprise avec l'utilisation d'internet notamment pour imprimer votre permis de chasser. Le contrat permettant de contracter une assurance RC directement donne de plus en plus satisfaction.

Nous mettons également beaucoup de moyens pour la mise en place des ICE (indicateurs de changements écologiques) sur les massifs à grands cervidés. Nous avons mis en place la gestion des cervidés par l'analyse du poids des faons, des relevés de consommation et des comptages de nuit.

Le service d'ingénierie et d'études dirigé par Moana GRYSAN fonctionne bien et se développe en direction de l'éducation à la nature et de tous les projets éco contribution. Des projets sont en cours avec le Conseil Départemental et le Conseil Régional et montrent l'étendue de nos compétences. Merci aux élus qui nous soutiennent.

La commercialisation du gibier est un véritable problème pour quelques dizaines d'adhérents, la FDC est sollicitée mais n'a pas de solution miracle. Nous avons mis en place trois centres de collecte à GYE, LUNEVILLE et BADONVILLER en plus du site d'ATTON. La FDC n'a pas vocation de s'occuper de la commercialisation du gibier. Par contre il est évident que les quelques marchands de gibier profitent largement de la situation. Une réflexion est en cours au niveau de la FNC et de la FRC. Cette année, la société Temana créée par Dominique SICLARI vous proposera d'acheter vos gibiers en surplus, ses conditions vous seront communiquées sur demande.

Je vous rappelle que tous les tirs d'été de brocards et tous les trophées de cerfs doivent être présentés lors de l'exposition des trophées comme prévu dans notre SDGC ; des sanctions seront prises en cas d'absence de présentation.

PETIT GIBIER SEDENTAIRE

Grâce à l'effort de tous les acteurs et notamment des chasseurs, la PPA n'est jamais arrivée en France mais les dommages collatéraux ont été très importants au niveau de la chasse. Mon ami, Willy SCHRAEN, est venu sur le terrain se rendre compte de la situation et a soutenu les chasseurs de la zone concernée en prenant en charge le coût du permis de chasser durant 5 années afin de permettre aux chasseurs de rester dans notre giron en diversifiant les modes de chasse et les espèces chassées. Il s'agit de la dernière année d'aide de la FNC concernant la gratuité du permis de chasser des chasseurs de la zone PPA.

La FDC a lancé un grand plan de repeuplement en faisans communs, la tâche est ardue mais les premiers résultats sont encourageants grâce au travail d'un technicien spécialiste, Gilles MAUGICE. Il y a encore beaucoup de travail à faire en matière de piégeage et d'aménagement des territoires mais l'espoir est là.

Le reste du département est à la traîne, la gestion du petit gibier est bien plus difficile que celle du grand gibier, cela me désole, je vois de moins en moins de

chasseurs possédant des chiens d'arrêt, animal nécessaire pour prendre du plaisir dans cette chasse.

APPLICATION DU SDGC

Je rappelle que ce schéma contient beaucoup d'avancées pour connaître les résultats de prélèvements du grand gibier, les dates de battues des différentes ACCA et sociétés. Il définit les conditions d'agraining avec précision et toutes les missions traditionnelles de votre Fédération.

Dernièrement, l'ONF a renouvelé les contrats cynégétiques de ses lots de chasse et a imposé une interdiction de l'agraining du 1^{er} novembre au 28 février sauf dérogation, je ne peux accepter cette décision car nous sommes tous responsables devant les dégâts agricoles, il n'y a pas une catégorie de chasseurs en forêt domaniale qui auraient des droits dévalués par rapport aux autres chasseurs.

J'avais demandé et obtenu de l'Administration un assouplissement de cette interdiction qui m'a été confirmée par courrier de Monsieur le Préfet. Nous appliquerions dans notre département les dispositions de la circulaire NKM de 2011 qui prévoit un agraining de dissuasion durant toute la période de sensibilité des cultures. Pour l'automne et l'hiver, nous avons des semis de blé, l'orge, de pois ou de colza particulièrement sensibles sur de nombreuses communes sur ou à proximité des forêts domaniales. Il suffisait, avec l'aide de la FDC, que les adjudicataires inventorier les cultures sensibles en amont des semis vers le mois d'août et fassent une demande de dérogation à l'ONF immédiatement, j'ai suivi de près ce dossier et j'ai constaté la mauvaise foi de l'ONF à accorder des dérogations d'agraining. J'ai consulté la Chambre d'agriculture sur la sensibilité des semis d'automne sans jamais obtenir de réponse. J'ai donc pris la décision avec l'accord unanime du CA de fermer le site de télédéclaration des dégâts de la FDC du 1^{er} novembre au 28 février. En effet, si tous nos partenaires considèrent qu'il n'y a pas de sensibilité aux cultures durant cette période, il n'y a pas lieu de déclarer des dégâts.

SECURITE

Au niveau national, les accidents de chasse sont en forte décline depuis de nombreuses années, les progrès sont évidents mais la presse nous stigmatise toujours en reprenant les discours insensés de certains. Même si un accident est un accident de trop, il y a beaucoup moins d'accidents à la chasse qu'au football, au ski, à la montagne, dans les piscines, en trottinette électrique, en vélo ou sur la route. Doit-on interdire le ski, la baignade (500 personnes décédées dont une grande majorité d'enfants l'an passé), l'accès à la montagne ou aux routes le dimanche pour autant ? La vie en société implique de respecter les autres, cela ne semble absolument pas le cas de ces gens.

Nous faisons le maximum pour améliorer encore la sécurité à la chasse, la formation décennale prévue par la loi est en place, un tiers des chasseurs Meurthe-et-Mosellans l'a déjà suivie. La commission sécurité de la FDC est aussi fonctionnelle et nous traitons en temps réel toutes les déviances liées à la sécurité. Nous réfléchissons encore sur d'autres axes afin de mieux former nos chasseurs de tous âges.

Nous attendons de nouvelles instructions de la FNC suite aux différentes annonces de l'été.

LE PERMIS DE CHASSER A 0 €

Nous poursuivons l'opération « Permis de chasser à 0 € » afin de stopper la décline de nos adhérents voire de remonter la pente. Nous avons même gagné quelques dizaines de chasseurs cette année. Les résultats sont excellents, nous avons doublé les nouveaux chasseurs mais ils impliquent un investissement humain de la FDC très fort et je voudrais ici remercier le personnel et aussi souligner l'engagement des chasseurs bénévoles formateurs au permis de chasser. Quel plaisir pour moi de constater qu'il y a de nombreux chasseurs prêts à aider bénévolement leur Fédération.

Pour les territoires d'accueil des nouveaux permis, je suis également très satisfait des nombreux engagements mis en place, je veux aussi chaleureusement remercier ceux qui acceptent d'accueillir gratuitement des nouveaux chasseurs.

Nous avons relancé la société de ball-trap du Vieux Canton qui exploitait auparavant le site de Blénod les Toul, elle est désormais présidée par Michel LORRAIN et organise de nombreuses journées de tir aux pigeons d'argile. Nous espérons une présence massive des ACCA, des sociétés de chasse et de tous les chasseurs de Meurthe-et-Moselle pour s'améliorer au tir au fusil de chasse et à la sécurité.

Nous avons conclu un accord avec le Cinétir de BRULEY afin de subventionner tous les chasseurs de notre département qui veulent améliorer leur tir et la maîtrise du fonctionnement de leur arme. Nous versons 40 €/chasseur au cinétir pour deux formations annuelles reconductible tous les ans.

GESTION DES SANGLIERS

Les prélèvements de sangliers de cette dernière saison de chasse sont en baisse de 2000 têtes environ avec 9 000 animaux prélevés et je m'en réjouis car cela était nécessaire. L'objectif de 500 ha détruits négocié avec le monde agricole a été largement atteint avec 320 ha détruits mais je reste vigilant dans certains secteurs où la SMT a été légèrement dépassée, il faut continuer nos efforts.

Les dégâts automnaux et hivernaux sont encore en baisse, espérons que cette tendance se confirme au printemps et en été mais je sais aussi qu'il existe encore de belles densités de sangliers dans certains secteurs. Nous ferons le point au mois de septembre et nous prendrons des mesures drastiques envers certaines sociétés si nécessaire.

Je porte une attention particulière envers les agriculteurs réservataires de leurs terres, cela est leur droit mais ils doivent assurer la protection de leurs cultures et le tir des animaux s'y trouvant sous peine de se voir appliquer des abattements importants.

Mais nous pouvons maintenir les prix bas de nos bracelets. Malgré le pessimisme de quelques chasseurs, les populations sont importantes et il va falloir être vigilant en les contenant encore. La FDC sera intraitable, aucune dérive ne sera acceptée.

Les chasseurs font preuve d'un bel esprit de responsabilité en tirant les sangliers lorsqu'ils commettent des dégâts. Les tirs reprendront le 1^{er} juin, la chasse individuelle est ouverte pour tous. En attendant, durant la période du 1^{er} avril au 31

mai, l'Administration a pris un arrêté de tir de nuit des sangliers en faveur des Louvetiers pour tout le département, j'espère que les Louvetiers sauront en faire une application partenariale et intelligente, j'y veillerai. Je remercie également tous les chasseurs qui posent des clôtures autour des cultures sensibles mais il faut aussi que les agriculteurs implantant des cultures sensibles avertissent les chasseurs du lieu et de la période de semis.

La mesure de remboursement de 50 % du montant du bracelet du 1^{er} juin à l'ouverture générale pour tous les sangliers tués, quel que soit le mode de chasse, est toujours un succès. Cette mesure est reconduite pour cette saison comme celle du remplacement du bracelet pour tous les sangliers de moins de 20 kg non éviscérés. Pour le contrôle, une photographie de tous les sangliers sera demandée ainsi que les deux languettes du bracelet.

L'an passé, je vous alertais sur l'envolée des prix des denrées agricoles, je n'ai pas été le seul et la FNC s'est emparée de ce dossier avec une grande détermination et a entrepris des négociations avec l'Etat qui ont abouti à la mise en place d'un plan de résilience de 20 M€ au niveau national. Ce plan a abouti à la conclusion d'une convention départementale avec l'Etat nous permettant de recevoir une subvention de 186 000 € soit environ 20 % du montant de notre facture. L'Etat a pris en charge le différentiel des prix agricoles entre 2021 et 2022, nous le remercions de ne pas avoir oublié les chasseurs dans cette période de crise.

Enfin, soyez rassurés, nous aurons toujours des sangliers dans notre département mais les populations seront contenues à un niveau acceptable pour le monde agricole et le portefeuille des chasseurs.

Le dialogue devrait être plus détendu avec les agriculteurs qui doivent admettre tous nos efforts, les efforts de diversification sont en cours (voir le travail de l'ISNEA pour la connaissance et le dénombrement des oiseaux chassables ou non, la création de deux pôles de chasse au gibier d'eau, l'opération faisans).

Quant aux populations de cervidés, elles sont stables en chevreuil et en grand cervidé malgré la très lente colonisation de territoires dans l'ouest du département.

ISNEA

La reconnaissance d'ISNEA comme institut d'utilité scientifique lui permet de recevoir des dons ouvrant droits à une déduction fiscale de 66 %. Vous donnez 10 € cela vous coûte 3,33 €, je compte sur tous mais surtout sur les chasseurs de migrateurs, votre passion dépend pour partie des travaux d'ISNEA.

La station de comptage toutes espèces fonctionne toujours au mont Saint-Jean à SIVRY. Notre radar de dénombrement des oiseaux nous donne des résultats très intéressants en termes de volume d'oiseaux et de méthodes de migration notamment l'altitude et les heures les plus propices. Nos connaissances s'améliorent et notre ambition de devenir le partenaire incontournable de la Grande Région Est et de l'Etat se précise. Visitez le site internet de l'ISNEA et le site AERORAD de la FNC qui regroupe en temps réel toutes les données de nos sept radars, vous découvrirez des analyses sérieuses et prometteuses.

Mais l'ISNEA a aussi besoin de vous ; inscrivez-vous sur le site internet de l'ISNEA pour nous faire connaître vos prélèvements mais aussi vos observations dans le cadre de l'observatoire régional. Cette année encore une réduction de 10 € sur le prix de la vignette fédérale de la saison suivante sera accordée à tous ceux qui se seront inscrits sur le site internet de l'ISNEA et qui auront renseigné le site de l'ensemble de leurs prélèvements. Soyez nombreux à participer, nous avons besoin de connaître nos prélèvements.

FONCTIONNEMENT DE LA NOUVELLE GRANDE REGION CYNEGETIQUE GRAND EST

La réforme politique régionale a induit la réforme cynégétique régionale avec la mise en place d'une nouvelle grande région cynégétique composée de 10 départements avec trois modes de gestion différents (trois départements à loi locale, deux départements à ACCA obligatoire et cinq départements à chasse banale).

La politique nationale de la FNC fait bouger les lignes en définissant de nouvelles missions régionales et en y affectant des moyens notamment grâce à l'éco contribution.

La FRC Grand Est s'est développée avec la dotation de la FNC qui lui a permis d'embaucher des spécialistes dans plusieurs domaines qui ne sont pas traités actuellement par les FDC. Il est essentiel d'éviter la redondance des missions.

La FRC se développe avec notamment la mise en œuvre d'un nouveau radar financé pour moitié par la région politique, merci à la région et à Valérie DEBORD de son écoute, mais nous souhaitons en acquérir encore un autre pour mieux quadriller les migrations régionales si nombreuses sur notre façade orientale.

Je voudrais insister sur l'importance des missions régionales dans la structure actuelle de la chasse française, cette évolution est indispensable pour faire valoir nos vues, nos droits et notre détermination à faire évoluer la chasse.

POLITIQUE NATIONALE

Les forestiers privés représentés par FRANSYLVA ont engagé une longue procédure administrative à l'encontre de la loi régissant les ACCA, pivot de la chasse en Meurthe-et-Moselle, pour faire autoriser les regroupements de propriétaires postérieurs à la création des ACCA afin de soustraire leurs territoires de l'action des ACCA. Après une très longue procédure, ils ont été déboutés par le Conseil d'Etat et ceci est une excellente nouvelle.

L'an passé, mon ami Willy SCHRAEN, Président de la FNC et de la FDC du Pas-de-Calais, était présent à cette tribune mais il ne peut pas être présent tous les ans, il doit visiter d'autres départements français. Il est mon ami et je serai toujours à ses côtés pour l'aider et l'assister. Il rénove voire révolutionne la chasse avec de nombreuses réformes (permis de chasser national à 200 €, réforme des statuts, réflexion sur le petit gibier et les migrateurs, gestion des plans de chasse grand gibier et des ACCA par les FDC, éco contribution pour le technique et le scientifique, sécurité à la chasse, plan de résilience, réforme en cours de l'indemnisation des dégâts agricoles, communication à supports multiples, etc...). Mais surtout, il fait connaître et reconnaître la chasse à la société française, il est présent dans les débats sociétaux nationaux pour toujours défendre avec une pugnacité remarquable notre mode de vie et bien sûr le faire évoluer dans la société du 21^{ème} siècle. Chacun a pu découvrir son programme dans les revues spécialisées, sur le site

internet de la FNC, sur son compte Facebook ou encore en lisant son livre, les réformes sont en marche et permanentes.

Il est attaqué, menacé même de mort pour lui et sa famille, vilipendé mais il résiste encore et toujours avec une résilience totale. La chasse française n'a jamais eu la chance de disposer d'un Président national de la qualité de Willy SCHRAEN, c'est mon ami, j'en suis très fier. Sa compétence, son dévouement, son franc parler, sa vision à court, moyen et long terme sont des qualités rares. Nous devons tous le soutenir.

En conclusion, je tiens également à remercier les Présidents de GIC, d'ACCA, leurs conseils d'administration mais aussi tous les chasseurs qui travaillent sur le terrain, les Administrateurs de la FDC pour leur travail bénévole très important pour certains, qui donnent leur temps sans compter, le Directeur pour son implication dans la conduite de la Fédé et la gestion du personnel et tout notre personnel administratif et technique à qui je demande beaucoup. Je voudrais aussi rappeler que je suis le Président de tous les chasseurs de Meurthe-et-Moselle, adhérents à des GIC ou non, et que tous les chasseurs ont le droit de s'exprimer en réfutant la polémique stérile puis vient le temps de la démocratie où les choix retenus sont ceux de la majorité. Nous sommes des passionnés, nous pérennisons la chasse par notre acharnement à la défense de notre passion pour toutes les espèces, tous les modes de chasse, en sauvegardant les espaces et en utilisant tous les temps d'ouverture de la chasse mais surtout en veillant au coût de la chasse qui doit être le plus bas possible car la Meurthe-et-Moselle est un département de chasse populaire.

Je compte sur vous, vous pouvez compter sur moi.

Merci à tous de votre attention.